

DEPUIS 1938



# BULLETIN D'INFORMATION

*Edition du 15 décembre 2019*

## UN MONDE ETRANGE

Voici des mois que le ciel se peuple d'oiseaux de mauvais augure. Prolifération des armes nucléaires, changement climatique, poussée des nationalismes se conjuguent pour entretenir un contexte propice à la formulation de prévisions plus ou moins alarmistes.

De fait, pour les prochaines années, c'est bien une croissance faible qui nous est annoncée à l'échelle mondiale, avec notamment un vieillissement accentué de la population des pays développés et un ralentissement de la croissance chinoise. Croissance faible, mais pas récession. Malgré les incertitudes, la robustesse des marchés financiers porte témoignage de ce que les investisseurs gardent confiance en l'avenir et la France n'est pas dans la plus mauvaise situation.

La singularité de l'époque réside dans le maintien de taux d'intérêt durablement bas, occasionnellement même négatifs et dans l'importance de la masse monétaire mondiale en circulation. Au plan patrimonial, ceci impose de sortir en partie de la zone de confort offerte de longue date par les produits de taux traditionnels : assurance vie en euros, SICAV de trésorerie et autres comptes à terme conservent leurs avantages en termes de liquidité et pour l'instant encore de sécurité, mais au prix d'une absence quasi-totale de rémunération. Seule une prise de risque mesurée consistant à investir plus ou moins directement sur des actions permet aujourd'hui d'espérer une rémunération convenable de ses capitaux investis.

Pascal MARTIN-RETORD

### Le plan d'épargne retraite

Le nouveau plan d'épargne retraite (PER) entré en vigueur le 1er octobre 2019 a vocation à se substituer progressivement à divers dispositifs antérieurs d'épargne en vue de la retraite (PERCO, contrats MADELIN, articles 83), avec quelques éléments de souplesse additionnels.

La logique de base demeure toutefois constante : l'avantage fiscal lié à la déduction initiale de tout ou partie de l'effort d'épargne trouve sa contrepartie dans le caractère imposable de la prestation servie.

Le mécanisme n'est pas nécessairement avantageux pour tout le monde. Une étude personnalisée s'impose, d'autant que le nouveau PER regroupe en réalité plusieurs outils différents.

### Dividendes : SARL ou SAS

L'on rappelle que, depuis plusieurs années déjà, les dividendes servis aux gérants majoritaires de SARL sont pour leur plus grosse partie considérés d'un point de vue social comme des compléments de rémunération soumis à cotisations.

S'il n'est pas contestable que ce régime est plus pénalisant que celui qui le précédait, il est erroné de considérer cette voie comme à fuir systématiquement. En effet, les solutions alternatives que constitueraient l'augmentation des rémunérations des gérants ou la transformation de la SARL en SAS peuvent se révéler finalement plus coûteuses. C'est une analyse au cas par cas qui doit être conduite.

### Fermeture du cabinet

Comme chaque année, nos bureaux chambériens seront fermés entre Noël et le Jour de l'An.

Nous serons donc en mesure de vous accueillir jusqu'au mardi 24 décembre 2019, puis à partir du jeudi 2 janvier 2020.

Nos équipes vous remercient de votre compréhension, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, et vous adressent ainsi qu'à vos proches leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

3 bis - 5, boulevard Gambetta  
73000 CHAMBERY  
tel 04 79 62 26 73

19 bis, rue de Villeneuve  
92380 GARCHES  
tel 01 47 41 10 10

Les Glaciers  
73150 VAL D'ISERE  
tel 04 79 06 09 85

[www.gmronline.net](http://www.gmronline.net)

e-mail : [accueil@gmronline.net](mailto:accueil@gmronline.net)